



Saint Martin d'Ardèche, le 15 avril 2010

**Compte Rendu Conseil d'Administration
du CCAS Saint Martin d'Ardèche
du vendredi 2 avril 2010**

Porte Sud des Gorges

Nombre de conseillers en exercice : **16**
Présents : **11**
Votants : **11**

**L'an deux mille dix
Le 2 avril à 18h 00**

Le Conseil d'Administration du CCAS légalement convoqué, s'est réuni à l'EHPAD Résidence Les Gorges, sous la présidence du maire Monsieur Louis JEANNIN.

Étaient présents : Mesdames : DECHASEAUX, MALFOY

Messieurs : ARCHAMBAULT, AUZAS, BRAVAIS, CHABOT, JEANNIN, LAFITTE, LALY, MONJU,
L'HERMITTE,

Étaient excusés : Mme ALBINI, M. GUALEZZI

Étaient absents : Mme, LAURENT, Ms CONSTANT, WIBAUX.

Également présents : M, MOTOS (Directeur), Mme ZEMBALIA (adjoite de direction)

Après avoir procédé à l'appel des membres du conseil, constaté que le quorum était atteint, vérifié les pouvoirs, le maire fait adopter le compte rendu du dernier conseil d'administration.

Mme DESCHASEAUX est désignée comme secrétaire de séance.

Le maire passe alors à l'ordre du jour :

A/ - CCAS Mairie (œuvres sociales)

Le maire passe la parole à Monsieur Michel LALY pour toute la partie finances de ce conseil d'administration :

1/ - Approbation du compte de gestion

Après avoir pris connaissance du compte de gestion présenté par le Trésor Public, le **conseil d'administration l'approuve à l'unanimité.**

2/ - Approbation du compte administratif

Après la sortie du Président, vu les concordances avec le Compte de Gestion de la TRESORERIE GENERALE, **le conseil d'administration vote à l'unanimité le compte administratif 2009.**

Route des Gorges– 07700 – SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

Tel : 04.75.04.61.82 – Fax : 04.75.04.68.44.

Site : www.saintmartindardeche.fr

e-mail : ma-stmda@inforoutes-ardeche.fr

2/ - Affectation des résultats

La somme de 9.047,82€ est affectée au 002 déficit de résultat

Le déficit de fonctionnement est dû au fait que le budget n'avait pas été abondé par les prélèvements sur les recettes des campings.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré adopte à l'unanimité l'affectation des résultats proposée.

3/ - BP 2010

En fonctionnement :le déficit est couvert par deux annuités campings 2009 et 2010 pour un montant de 16.000€ (à voter lors du conseil municipal du 06.04.2010).

Cela donne en fonctionnement une section équilibrée à 16.000 €

En investissement : rien n'a été fait en 2009, les deux sections sont équilibrées à 24.017,87 €
Il pourrait être envisagé de faire monter cette somme en fonctionnement en 2011.

Après en avoir délibéré le conseil d'administration adopte à l'unanimité le BP 2010 du CCAS.

B/ - CCAS Résidence Les Gorges

Exposé des résultats du 1er trimestre de l'opération « chasse au Gaspi » et de la situation budgété/réalisé fin 1er trimestre :

Le Président passe la parole à Mme ZEMBALLIA et Monsieur LALY qui en collaboration avec Monsieur MOTOS et le personnel désigné ont participé à cette « chasse au Gaspi » :

La Note de Service n° 1/2010, diffusée en interne, intitulée « *stratégie mise au point pour revenir à une situation normalisée s'inscrivant dans un plan global de chasse aux Gaspis* » dans l'établissement, a été appliquée depuis le 1er janvier 2010 :

- M Mickaël BESNARD avait été désigné comme le responsable des cuisines, des achats, de la salle de restaurant et des stocks en collaboration avec Mme ZEMBALLIA. Mais Monsieur BESNARD en congé maladie depuis la mi janvier, nous a fait défaut, Mme ZEMBALLIA a conduit l'opération avec les deux cuisiniers remplaçants.
- Un strict contrôle des approvisionnements et distributions avait été mis en place par Mme ZEMBALLIA (en collaboration avec Mesdames LIORET, LAURENT, CREPIN et GALVIN (dont les rôles avaient été définis en complémentarité réciproque absolue). La complémentarité s'est avérée difficile pour l'heure, elle n'est pas très évidente selon les personnes, mais le contrôle des approvisionnements et des distributions a bien eu lieu.
- Un strict contrôle des consommations (eau, gaz, électricité) avec relevés hebdomadaires a été effectué par Ms BERNARD et TIXIER, chargés des analyses des surcoûts et de la réparation immédiate des causes de déperditions. Les joints de robinet qui fuyaient ont tous été changés

Route des Gorges– 07700 – SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

Tel : 04.75.04.61.82 – Fax : 04.75.04.68.44.

Site : www.saintmartindardeche.fr

e-mail : ma-stmda@inforoutes-ardeche.fr

rapidement, la clé du transformateur électrique a été récupérée. Les relevés effectués et analysés chaque semaine ont permis de constater une linéarité dans les consommations tant d'eau que d'électricité. Seule la consommation de gaz par rapport à la facturation reste à éclaircir totalement.

Ces mesures tendant à la maîtrise absolue des dépenses par la connaissance de la réalité des coûts avaient comme premier objectif la réelle connaissance des prix de production des repas, au centime d'euro près, dès la fin du premier trimestre 2010.

Le logiciel de comptabilité analytique de la cuisine mis en place et utilisé par Mme ZEMBALLIA a permis d'arriver au résultat escompté dans les temps fixé et notamment :

- d'avoir une première estimation de la valeur des stocks qui nous permettra de suivre avec précision l'évolution des achats.
- La connaissance tant attendue du coût de production brut (produits de consommation) d'un repas ce qui nous permet là aussi d'en suivre avec précision l'évolution semaine après semaine afin de rester dans les objectifs fixés par la note de service et le BP 2010.

Par ailleurs nous devrions rapidement avoir connaissance des résultats de l'enquête effectuée auprès des résidents « *sur ce qu'ils ne voudraient jamais trouver dans leur assiette, ce qu'ils aiment particulièrement et ce qu'ils aiment moins mais acceptent totalement* » ! Tout cela pour mieux orienter nos achats et choix d'équilibre des menus.

L'analyse du budgété/réalisé au 31 mars a permis de nous rendre compte que les dépenses avaient été largement maîtrisées puisque nous arrivons au chiffre de 25,6 % sur le premier trimestre soit un dépassement de 0,6 % dû essentiellement à des facturations fin d'année 2009 portées sur le budget 2010.

Le Président remerciait chacun pour son investissement sans compter dans cette « chasse au Gaspi » qui se poursuivra sans faiblir tout au long de l'année et laissait le soin à Monsieur LALY d'exprimer au nom de tous les membres du CA à Mme ZEMBALLIA, et à ceux qui se sont volontairement investis, de vifs remerciements et chaleureuses félicitations pour les résultats enfin obtenus.

La partie de l'ordre du jour « commentaires et propositions d'actions suite au compte rendu de la réunion du personnel du 12.03.2010 » a été reportée au prochain Conseil d'Administration fin avril début mai.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 20h 00

[Le Maire](#)



Louis Jeannin

Route des Gorges– 07700 – SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

Tel : 04.75.04.61.82 – Fax : 04.75.04.68.44.

Site : www.saintmartindardeche.fr

e-mail : ma-stmda@inforoutes-ardeche.fr